ECOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE
WOLFISHEIM / HOLTZHEIM

Tel : 06.86.81.04.96
Mail : edmiwh@orange.fr

ANNEE SCOLAIRE 2013 / 2014

VILLE FLEURIE

REPRISE DES COURS A PARTIR DU 16 SEPTEMBRE 2013

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

L'école accueille les enfants à partir de 4ans (moyenne section de maternelle) dans le jardin musical (activités ludiques autour de la musique visant à harmoniser et développer la latéralisation et la psychomotricité).

A partir de 7 ans (entrée en C.E.1) les élèves débutent l'instrument et le solfège.

Liste des instruments :

Flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet à pistons, baryton, trombone, tuba, batterie, percussions, violon, alto, violoncelle, tous les types de guitare, ukulélé, piano, orgue électronique et liturgique, synthétiseur, accordéon, chant…….

Les enseignements :

- **Le Jardin Musical**.(éveil et orientation)
- **La formation musicale (solfège)**, 1h30 par semaine. S'ajoute à ceci la partie chorale avec des sessions réunissant tous les groupes, une fois par mois (mercredi ou samedi), alternativement à Wolfisheim et Holtzheim.
  Pour les enfants ayant obtenu leur fin de premier cycle en formation musicale, des cours auront lieu le mardi ou mercredi soir. Ils ont pour but de mettre en pratique les connaissances des enfants, et est directement relié à l'instrument.
  Pour les adultes intéressés, il est possible de suivre un cours spécifique de formation musicale.

Liste des ensembles :

- **Ensemble de Flûtes Traversières :** 1h par semaine.
- **Ensemble de Guitares :** 1h par semaine.(2 niveaux : avancé « choix du professeur » et débutant)
- **Chorale Adulte** : Ouvert à toutes les personnes désirant chanter, à savoir que l'apprentissage de chansons ne nécessite pas de savoir lire la musique. Cette année le travail sera axé autour de la chanson française et du monde entier. Accessible aux personnes extérieures à l'école de musique.
- **Ensembles de d'jembés :** Ouvert à tous. Découverte de diverses rythmiques. Ne nécessitent aucune connaissance. (groupe débutant 45min/ semaine & groupe avancé 1h/ semaine.
- **Grand orchestre :** 1h / semaine, à partir de la 2ème année d'instrument.
- **Ensemble de cordes** : 1h / semaine.
- **Atelier de musiques actuelles** : 1h / semaine.
- **Ensemble de saxophones** : 1h / semaine.

Les matières citées sont celles existant déjà à l'école de musique. Ces listes peuvent être complétées au fil de l'évolution de l'école et à la demande des élèves et des enseignants, dans la limite des moyens octroyés par les communes. Les projets de créations doivent être soumis au directeur et à l'équipe d'enseignement. Le directeur propose au Conseil Municipal les projets qui ont reçu son assentiment et celui des enseignants.

Il faut également noter que l'école de musique participe activement à la vie culturelle des deux villages. De nombreuses présentations et manifestations y sont prévues, ainsi qu'à l'extérieur.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE WOLFISHEIM / HOLTZHEIM

Infos rentrée Septembre 2013

Inscription et rentrée 2013 / 2014 , mode d'emploi :

Documents nécessaires :

- Fiche d'inscription à retirer à l'accueil des deux Mairies ou dans le courrier de fin d'année pour les anciens élèves.
- Un justificatif de domicile.

Marche à suivre :

- Remplir le bulletin d'inscription et le renvoyer à l'une des deux mairies, selon votre domiciliation. Ces renseignements resteront strictement confidentiels.
- Assister à la réunion de rentrée parents/professeurs, à la date et à l'heure prévues. Ces réunions servent à déterminer l'horaire individuel et les lieux de cours de chaque élève à l'intérieur de la plage prévue par le professeur. Il est important que tous les parents d'une même classe soient présents en même temps lors de ces réunions afin de pouvoir tenir compte des impératifs de chacun.

LES COURS REPRENDRONT A PARTIR DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013 .

Le directeur à votre disposition :
Vous pouvez le joindre ou prendre rendez-vous au 06.86.81.04.96.
Un répondeur est à votre disposition en cas d'absence.
Il est également possible de lui laisser un message par mail à : edmiwh@orange.fr

REUNIONS DE RENTREE

RENCONTRES PARENTS / PROFESSEURS

Ces réunions ont pour but d'établir le détail des horaires et lieux des cours individuels d'instrument à l'intérieur des plages prévues par les professeurs dans l'emploi du temps provisoire.
Il est important que les parents soient présents **dès le début de la réunion** afin de prendre en compte les impératifs horaires de chacun.
Ces différentes réunions ont lieu dans les locaux de l'école de musique de Wolfisheim (à coté de l'école GERMAIN MULLER). Tél : 03.90.20.29.65 / 06.86.81.04.96

-

LUNDI 9 SEPTEMBRE 2013

- **FORMATION MUSICALE (constitution des groupes) de 18h30 à 20h00**
- TROMPETTE / SYNTHETISEUR de 19h30 à 20h30
- PIANO de 19h00 à 20h30
- CHORALE ADULTE 19h30 à 20h30

LA REUNION POUR LA FORMATION MUSICALE EST TRES IMPORTANTE

MARDI 10 SEPTEMBRE 2013

- FLUTE A BEC de 19h à 19h30
- SAXOPHONE de 19h à 20h
- GUITARES ET ENSEMBLE de 18h à 20h
- UKULELE de 19h à 20h

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2013

- JARDIN MUSICAL (éveil et orientation) de 19h à 20h
- BATTERIE / PERCUSSIONS de 19h à 20h
- VIOLON / ALTO de 19h00 à 19h30
- ACCORDEON de 20h00 à 20h30

SAMDEDI 14 SEPTEMBRE 2013

- FLUTE TRAVERSIERE de9h à 11h00

En cas d'indisponibilité ou pour les instruments ne figurant pas sur cette liste, veuillez prendre contact avec le directeur au 06. 86.81.04.96

TARIFS TRIMESTRIELS 2013 / 2014

	TARIFS WOLFISHEIM & HOLTZHEIM	
	Enfants	Adultes
Jardin musical	65 €	/
Cycle traditionnel	125 €	140 €
Pratique collective seule	55 €	55 €
Deuxième pratique collective	33 €	33 €
Chorale adulte	33 €	33 €

- Ces tarifs correspondent à un forfait garantissant 10 cours par trimestre, soit un total de 30 cours par an.
- Aucun cours n'est dispensé durant les congés scolaires et les jours fériés.
- Réduction de 10 % par trimestre est consentie à partir de la deuxième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé.
- Réduction de 20 % par trimestre est consentie à partir de la troisième inscription dans une même famille, sur le tarif le moins élevé..
- Un élève inscrit en cycle traditionnel a accès gratuitement à une pratique collective (orchestre des jeunes, chorale des adultes, ensemble de d'jembés, etc…).
- Il est possible d'exercer une deuxième pratique collective moyennant un petit supplément (cf tableau ci-joint).
- Les élèves inscrits en I° et II° cycle traditionnel, doivent obligatoirement suivre les cours de solfège et une pratique collective.
- Les élèves inscrits en cycle traditionnel, ont accès gratuitement au solfège et à une pratique collective.
- Le cycle libre : Il est ouvert à tous les adultes et aux adolescents à partir de 14 ans. Il est également accessible à toutes les personnes ayant obtenu le diplôme de fin de cycle I de solfège. Le tarif est établi en fonction des disciplines choisies. Dans ce cas il faut noter que si l'on choisit de pratiquer seulement l'instrument sans le solfège, la tarification est celle du cycle traditionnel et la durée du cours passe à 45min (une pratique collective gratuite).
- Le règlement se fait par trimestre, et chaque trimestre est dû au milieu de celui-ci. Ces règlements vous sont adressés par courrier.
- Tout trimestre entamé est dû dans sa totalité.
- Les inscriptions sont valables pour l'année scolaire. Tout désistement doit être signalé par courrier au Directeur avant le début du trimestre.
- Peuvent également bénéficier du tarif interne, les enfants dont les grands parents résident la commune et en ont la garde.
- Pour les extérieurs (hors commune de Wolfisheim et Holtzheim), le tarif est fixé à 284 € par trimestre (28.40€ par heure), sur la base de 10 cours par trimestre ; et sera calculé en fonction des disciplines choisies.
- **Le règlement est à déposer ou à envoyer à la Mairie de Wolfisheim. Il est possible de régler par CB. Merci de respecter le délai. Au dela du délai il vous faudra obligatoirement régler à la trésorerie d'Illkirch.**

Comment remplir votre fiche d'inscription

- Compléter tous les renseignements concernant l'élève, ainsi que son responsable légal.
- Ne pas oublier de joindre un justificatif de domicile.
- Ne surtout pas oublier de préciser un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre en cas d'urgence.
- Puis faire le choix entre l'une des trois possibilités.
- Le choix N°1 correspond au jardin musical (éveil et orientation), cocher la case correspondante à l'âge de votre enfant, éventuellement préciser si votre enfant a déjà suivi ce type de cursus et dans quelle structure.
- Le choix N°2 correspond au cycle traditionnel, il contient l'enseignement de l'instrument choisi (30 à 45 min / semaine) , le solfège (dit formation musicale : 1h30 / semaine), et une pratique collective obligatoire à partir de la troisième année d'instrument. Il faut savoir qu'une seule pratique collective est incluse dans le tarif, il est tout à fait possible d'en faire une deuxième ceci demandant bien entendu une légère augmentation du tarif (cf : liste des tarifs). Pour le choix de la pratique collective il suffit d'entourer celle que vous avez choisi.
- Le choix N°3 correspond au cycle libre, ce cycle est accessible après l'obtention du fin de cycle 1, ainsi qu'aux adolescents (**à partir de 14 ans**) ou aux adultes. A vous de choisir ce que vous voulez faire selon vos envies. Il est possible de choisir plusieurs activités.
- Ne pas oublier de dater et de signer.
- Remplir une fiche d'inscription par élève.
- Renvoyer le tout ou le déposer à la Mairie de votre choix.

Coordonnées pour toute correspondance

Pour WOLFISHEIM
Ecole de Musique Intercommunale
Mr Philippe BERGER
Mairie, 19 rue du Moulin
67202 WOLFISHEIM
Tel : 03.88.78.14.19

Pour HOLTZHEIM
Espace Marceau
Ecole de Musique Intercommunale
Mr Philippe BERGER
1, place de la Fontaine
67810 HOLTZHEIM
Tel : 03.88.78.37.88

Permanences exceptionnelles du directeur
Du 21 Août au 11 Septembre 2013

- Espace Marceau de HOLTZHEIM : Tous les mercredis de 8h30 à 12h.
- Mairie de WOLFISHEIM : Tous les mercredis de 14h à 17h30.

Pour Holtzheim monter au premier étage à votre droite (bureau du directeur) et pour Wolfisheim, merci de bien vouloir vous présenter à l'accueil et me faire demander. Vous pouvez également prendre RDV. Pour cela il suffit de joindre le directeur Philippe BERGER au 06.86.81.04.96 (en cas d'absence un répondeur est à votre disposition), ou par mail à edmiwh@orange.fr